



Uccle, le 16/09/2021

Chers parents,

Comme vous le savez peut-être, le nombre de cas en quarantaine dans le cycle secondaire a augmenté cette semaine et que nous avons dû placer des élèves individuels et des groupes de classe en quarantaine, conformément aux directives belges.

Nous avons voulu vous contacter pour vous expliquer la décision que nous avons prise cette semaine et vous donner une visibilité sur la situation actuelle.

Tout d'abord, pour résumer, voici les règles qui existent actuellement (et sont bien sûr susceptibles de changer).

En cas de contact rapproché à haut risque, les élèves seront placés en quarantaine et devront subir deux tests PCR, l'un le plus vite possible après le contact à haut risque (<72h) et le second le septième jour. Les élèves qui ont une attestation montrant qu'ils sont rétablis du COVID 19 au cours des 180 derniers jours, ne doivent pas se mettre en quarantaine ni se faire tester. Mais ils devront fournir où montrer un certificat / code QR à l'infirmerie.<sup>1</sup> Tous les autres élèves doivent se mettre en quarantaine et passer les 2 tests PCR. Les règles diffèrent selon deux groupes d'élèves ;

**Groupe 1** - Les étudiants sont entièrement vaccinés

**Groupe 2** - les étudiants qui ne sont pas entièrement vaccinés.

**Le groupe 1** peut sortir de quarantaine après un résultat négatif au premier test PCR (veuillez noter que le deuxième test PCR reste obligatoire). Ils devront fournir où montrer le certificat de vaccination / code QR à l'infirmerie avant de retourner à l'école.

**Le groupe 2** ne peut sortir de quarantaine qu'après le deuxième test PCR négatif.

Cela signifie que les élèves entièrement vaccinés pourront retourner à l'école dans un délai de 1 ou 2 jours et reprendre les cours normaux sur place avec les enseignants, et que ceux qui ne le sont pas encore passeront de plus longues périodes en quarantaine, conformément aux règles nationales.

Il est clair que cela va poser des difficultés pour nous en tant qu'école, en particulier parce que notre structure de classe implique des groupes mixant très largement les classes de la S4 à la S7.

---

<sup>1</sup> La base légale pour ce traitement est l'article 9, paragraphe 2, point 3 du Règlement Général de Protection des données. Les informations ne seront accessibles que par le personnel soignant qui ne conservera pas de copie du document après la vérification de la certification qui justifie le retour à l'école. Vous pouvez à tout moment consulter notre Déléguée à la protection des données pour avoir plus d'information ou exercer vos droits d'accès, rectification, effacement où objection : [UCC-DPO-CORRESPONDENT@eursc.eu](mailto:UCC-DPO-CORRESPONDENT@eursc.eu)

Avec une classe et trois groupes de S4 mis en quarantaine cette semaine, nous avons décidé que la quarantaine-durerait 2 jours pour permettre à ceux qui sont dans le **groupe 1** d'avoir le test PCR et les résultats et de revenir à l'école pour les leçons in situ à partir du 3ème jour. Cela permet également à ceux du **groupe 2** de profiter des leçons en ligne avec ceux du **groupe 1**. Nous allons examiner comment cela a fonctionné avant de décider si cette procédure doit être adaptée à l'avenir.

En ce qui concerne la manière dont nous allons gérer les nombreux problèmes résultant de la poursuite des situations de quarantaine, nous tiendrons une réunion extraordinaire du personnel du secondaire la semaine prochaine afin d'établir un ensemble de directives claires, permettant d'assurer la continuité pédagogique.

Nous lancerons également une enquête volontaire dans l'ensemble de l'école secondaire afin de déterminer de manière anonyme le pourcentage d'élèves entièrement vaccinés et nous partagerons les résultats avec l'ensemble de la communauté scolaire une fois l'enquête terminée.

Nous reviendrons vers vous à la fin de la semaine prochaine, pour vous donner de plus amples informations.

Cordialement,



Brian GOGGINS  
Directeur



Uccle, 16/09/2021

Dear parents,

You may be aware that the numbers of cases in quarantine in the secondary cycle has risen this week and we have had to place individual students and class groups in quarantine in line with Belgian guidelines.

We wanted to contact you to explain the decision we made this week and to give you an insight into the current situation.

Firstly, to summarise, these are the rules that currently exist (and are of course subject to change).

In case of high risk close contact, students will be placed in quarantine and be required to have 2 PCR tests, the first as soon as possible after the high risk contact (<72h) and the second on the seventh day. Students who have a certificate showing that they have recovered from COVID 19 within the last 180 days, do not need to quarantine or be tested. But they will have to provide or show a certificate/QR code to the infirmary<sup>2</sup>. All other students must quarantine themselves and take the 2 PCR tests. The rules differ for two groups of students;

**Group 1**- Students are fully vaccinated

**Group 2** – student who are not fully vaccinated.

**Group 1** may be released from quarantine after a negative result to the first PCR test (please note that the second PCR test is still mandatory). They will have to provide or show the vaccination certificate / QR code to the infirmary before returning to school.

**The Group 2** may not come out of quarantine until after the second negative PCR test result.

This means that fully vaccinated students will be able to return to school within 1 or 2 days and resume normal classes on site with teachers, and those who are not yet vaccinated will spend longer periods in quarantine, according to national rules.

It is clear that this will pose difficulties for us as a school, particularly as our class structure involves very broadly mixed groups of classes from S4 to S7.

With one class and three groups of S4 quarantined this week, we decided that the quarantine would last 2 days to allow those who are in **Group 1** to have the PCR test and the results and return to

---

<sup>2</sup> The legal basis for this processing is Article 9, paragraph 2, point 3 of the General Data Protection Regulation. The information will only be accessible by the care staff who will not keep a copy of the document after the verification of the certification that justifies the return to school. You can consult our Data Protection Officer at any time to obtain more information or to exercise your rights of access, rectification, erasure or objection: UCC-DPO-CORRESPONDENT@eursc.eu

school for in situ lessons from Day 3. It also allows those in **Group 2** to avail of the online lessons together with those in **Group 1**. We will review how this has worked before deciding if this procedure should be adapted for the future.

In terms of how we are going to deal with the many problems resulting from the continuing quarantine situations, we will be holding an extraordinary meeting of secondary school staff next week to establish a clear set of guidelines to ensure educational continuity.

We will also launch a voluntary school-wide survey to anonymously determine the percentage of fully vaccinated students and will share the results with the entire school community once the survey is complete.

We will come back to you at the end of next week with more information.

Best regards,



Brian GOGGINS  
Director